McGILL DAILY

français

Volume 83, No 53 — Hebdomadaire depuis 1977 — Mardi, 18 janvier 1994

éditorial p.3 — Chrétien, ou la définition du chrétinisme

culture p.4 — Camus : la force des mots

entrevue p.6 — Entretien avec un chercheur primé de McGill

Événements du Chiapas :

Formation d'un comité d'appui

actualité

Atim Léon

Un Comité de solidarité avec le peuple mexicain appuyant le mouvement indien, l'AZLN, et réclamant le respect des droits de l'Homme s'est formé à Montréal dès l'arrivée des premiers bulletins de presse faisant état de combats très violents et de bavures commises par l'armée mexicaine. On parle d'exécutions sommaires et de torture.

Ce comité, désireux de mener une action permanente, a organisé mercredi dernier une conférence de presse réunissant plusieurs organisations touchées par les événements. On retiendra que lors de cette conférence, Marisela Guerrero, porte-parole du comité, a émis de sérieuses réserves quant à la dernière proposition de cessez-le-feu du gouvernement de Salinas de Gortari. Elle y a cependant reconnu un changement radical dans la position du gouvernement.

De cette conférence, on retiendra aussi l'opinion de Mario Rojas, du Comité pro-droits humains au Mexique du Québec, qui estime que les demandes de la population autochtone sont justes et ne sont, en fin de compte, que ce que tous les pauvres du Mexique demandent depuis longtemps. Il a aussi rappelé que l'ALENA est sans doute la goutte qui a fait déborder le vase. Le président Salinas, qui devait préparer une structure légale (judiciaire) permettant au Mexique de s'intégrer à l'ALENA, avait fait voter la modification de l'article 27 de la constitution, qui régit la propriété terrienne, a expliqué M. Rojas. Cette modification permet de privatiser les terres communales - en majorité les terres des autochtones - et autorise aux entreprises étrangères l'accès aux terres qui appartenaient auparavant aux communautés les plus pauvres.

De son côté, Mme Suzana du Comité chrétien pour les droits de l'Homme a dit que, dans ce cas, « la violence des Indiens est justifiée ». Un porte-parole d'Amnistie internationale, aussi présent, ne s'est pas estimé surpris par les événements puisque son organisation reçoit, depuis au moins trois ans, des informations sur des violations des droits humains au Chiapas.

Vendredi dernier s'est déroulée une manifestation d'appui à l'AZLN.

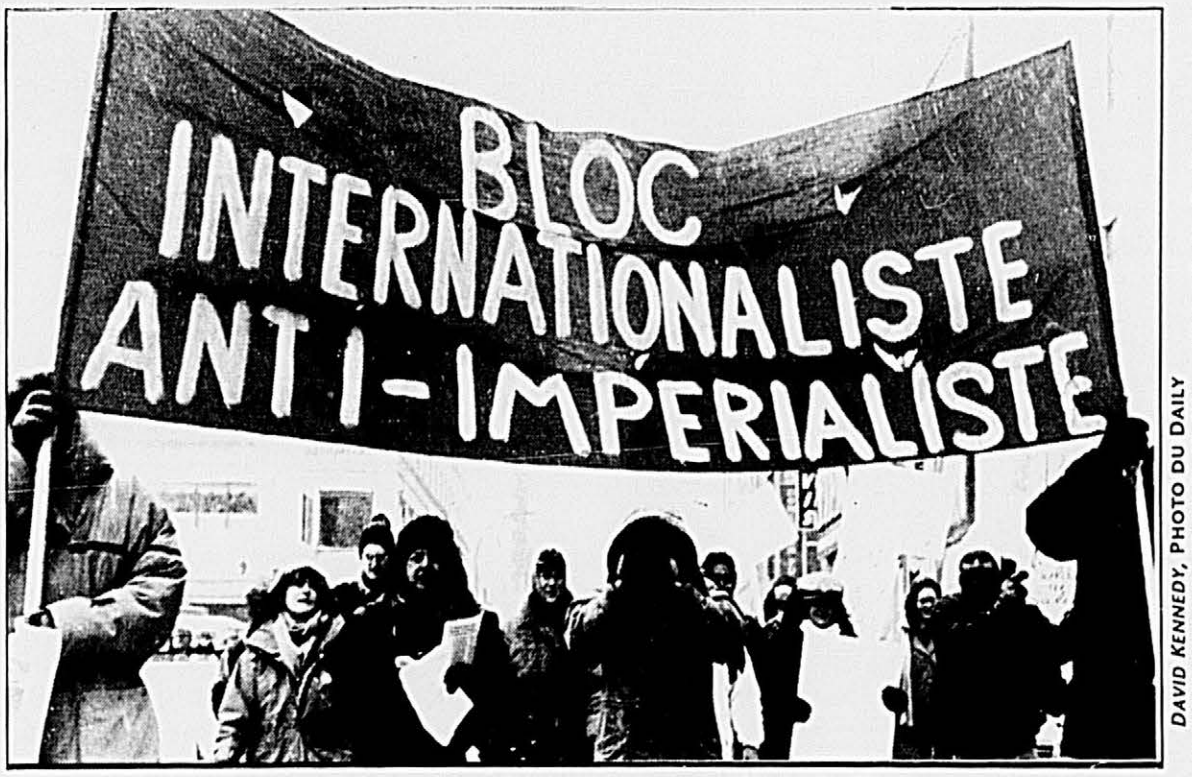

DAVID KENNEDY, PHOTO DU DAILY

Manifestation de support pour les rebelles

Première action concrète du Comité de solidarité avec le peuple mexicain, cette manifestation a réuni plus de 150 personnes dans la rue et sous la neige, face au consulat mexicain. Pendant qu'une délégation du comité déposait dans les mains du consul une lettre destinée à M. Salinas dénonçant la brutalité de l'armée mexicaine et le non-respect des droits de l'Homme, les manifestants et manifestantes criaient des slogans tels que « Salinas, assassin! » ou « De Montréal à San Cristobal, solidarité! » et brandissaient des pancartes arborant « Les deux visages du Mexique : Cancun - Chiapas ».

On aura remarqué à la manifestation la présence d'une importante délégation étudiante de McGill ainsi que celle, moins nombreuse mais néanmoins plus voyante, d'Amérindiens et d'Amérindiennes de Kahnesatake qui venaient apporter leur appui.

D'autres actions suivront cette première manifestation. Par exemple, une autre lettre du comité, qui attend de recueillir le plus de signatures possible, est destinée à M. Chrétien et lui demande de faire pression sur le gouvernement mexicain.

En effet, les gouvernements du Canada et des États-Unis n'ont pas encore commenté les événements, mais on s'attend à une prise de position, étant donné les diverses pressions de l'opinion publique et leurs liens politiques et économiques avec le Mexique. Ajoutons que, comme les élections approchent, beaucoup de choses pourraient changer dans le paysage politique mexicain d'ici peu.

La tentation de l'impôt postuniversitaire

actualité

Jean-Philippe Dionne

Les dernières années ont été marquées par une augmentation très importante des frais de scolarité. Afin de conserver l'accessibilité à l'université et de lutter pour la santé financière de la population étudiante, l'Organisation nationale universitaire (ONU) en est arrivée à une liste de propositions et revendications.

Une de ces propositions attire de plus en plus l'attention, mais est encore loin de faire l'unanimité; il s'agit de l'impôt postuniversitaire (IPU). Qu'est-ce que l'IPU?

L'IPU est une mesure permettant à l'étudiant-e de reporter le paiement de ses frais de scolarité à la fin de ses études (totalement ou partiellement). Ce « prêt » est ensuite prélevé à même le salaire du diplômé ou de la diplômée sous forme d'un impôt particulier, jusqu'au remboursement intégral.

Le délai pendant lequel le prêt doit être remboursé varie en fonction du salaire de l'étudiant-e diplômé-e, par tranches de revenus. Ainsi lorsque les revenus sont considérés insuffisants, le paiement de la dette est reporté à plus tard.

L'intérêt est ajusté en fonction de la hausse du coût de la vie, conservant ainsi la valeur réelle de la dette.

Les avantages de l'IPU

L'ONU, dans son document *Pour concilier le financement et l'accessibilité*, publié en novembre dernier, inclut l'impôt postuniversitaire comme une solution nécessaire afin de contourner la barrière économique de l'accès à l'université que représentent les frais de scolarité.

L'ONU est convaincue que l'une des principales causes de l'abandon scolaire est la situation financière critique des étudiantes et des étudiants. Une augmentation des prêts sous la forme actuelle pour compenser une hausse des frais de scolarité n'est pas souhaitable, car le mode de remboursement présent ne tient pas compte des capacités financières des diplômé-es. L'IPU donnerait la flexibilité requise une fois les études complétées, tout en fournissant le financement nécessaire pendant la durée des études.

Un tel programme a déjà été instauré en Australie et obtient beaucoup de support en Europe.

Les désavantages

Éric Laferrière, vice-président aux affaires externes de l'Association des étudiantes et étudiants de 2e et de 3e cycles de l'Université McGill, se dit très pessimiste face à l'IPU, un système qui paraît progressif, mais qui pourrait au contraire s'avérer régressif.

Selon lui, l'implantation de l'IPU irait de toute évidence de pair avec un désengagement progressif de l'Etat, déplaçant du même coup le fardeau du financement universitaire vers les étudiantes et les étudiants.

Une augmentation des frais de scolarité ferait face à moins de résistance, dans la mesure où la facture n'arriverait que plus tard. À la fin de leurs études, les diplômé-es se retrouveraient ainsi avec des dettes encore plus considérables.

De plus, le financement d'une telle mesure pourrait s'avérer très chaotique si une grande proportion de diplômé-es ne parvenait pas à se trouver un emploi dans des délais raisonnables. Sans compter les frais énormes qu'entraine la mise en oeuvre de tout nouveau programme.

La position de l'AÉUM

Les efforts déployés par l'Association des étudiantes et étudiants de l'Université McGill (AÉUM) au cours des derniers mois dans le dossier des frais de scolarité ont été concentrés dans la lutte contre l'augmentation de 700$ par année qui était prévue pour janvier.

Cette augmentation n'ayant pas eu lieu, la bataille est en quelque sorte gagnée, soutient Andrew Work, vice-président aux affaires externes de l'AÉUM. Il réaffirme que la priorité à l'AÉUM demeure l'opposition à la hausse des frais de scolarité. L'IPU est bien sûr à l'ordre du jour, mais aucune prise de position n'a été rendue publique à

SUITE P.2

Bridgehead :

Café *politically correct?*

actualité

François Meloche

L'Amérique du Nord a toujours été une fervente consommatrice d'excitants, plus particulièrement de café. Mais comme bien des produits, la consommation du café est accompagnée d'un coût humain et écologique. Est-il alors moralement acceptable d'acheter du café quand celui-ci a été produit par l'agriculture sous-traitée par les compagnies multinationales du tiers-monde?

Invitée jeudi dernier au Alley par le Groupe de recherche de l'interêt public du Québec (GRIPQ) pour discuter du commerce injuste du café et de son alternative, Pina Gianneschi, de l'organisme Bridgehead, a rappelé le véritable coût du café. « Le café provient presqu'entièrement de pays en voie de développement qui dépendent tellement de ces revenus qu'on y fait souvent pousser du café au détriment des aliments essentiels. » Ceci dans le but de le vendre aux consommateurs du Nord et de générer des devises étrangères servant au repaiement des dettes accumulées par les pays producteurs.

D'après Bridgehead, si l'on paie 0,75 $ la tasse de café, il est estimé que seulement 7 p. cent, soit 0,05 $ reviennent aux 25 millions de producteurs répartis dans plus de 70 pays! Par contre, les quelques entreprises multinationales et leurs chaines de distribution s'approprient à elles seules plus de 35 p. cent du prix du produit final. Ces firmes sont principalement : Nestlé, Phillip Morris (General Foods) et Rothfos. Elles effectuent la transformation (torréfaction) de 80 p. cent du café dans le monde.

Avec ses millions de consommateurs et consommatrices, et une demande en croissance annuelle de 2 p. cent depuis plus d'un siècle, le café figure avec le pétrole parmi les produits les plus échangés au monde. Or les prix du café ne font que dégringoler. Ceci est dû au faible pouvoir de négociation des pays producteurs face aux géants commerciaux du café qui ont ainsi le dernier mot sur les prix à la bourse de New York (ceux-ci oscillent entre 0,40 $ et 0,70 $). Mais connaissant ces sombres données, sommes-nous condamnés à nous culpabiliser à chaque gorgée de café? Pina Gianneschi nous propose une autre alternative : le café Bridgehead. « Bridgehead est une organisation à but non-lucratif qui commercialise les produits du tiers-monde », explique-t-elle. « Les buts principaux de cette organisation sont premièrement d'acheter le café à un prix équitable pour les producteurs. À l'heure actuelle, ceci équivaut à un prix d'offre de 1,30 $ de la part de Bridgehead, soit le double du cours mondial. Deuxièment, Bridgehead vise à assurer une certaine sécurité de revenu et d'accès au marché. Ceci permet aux producteurs de prévoir les revenus des deux ou trois années à venir, ce qui représente un grand luxe pour des agriculteurs du tiers-monde. Et finalement, Bridgehead s'engage à payer 50 p. cent du contrat au moment de l'accord. Ce partage du risque permet au producteur d'éviter le recours au crédit local qui est très dispendieux. »

« De plus », poursuit-elle, « nous visons des partenaires qui ont non seulement des objectifs économiques mais aussi sociaux. Ces partenaires sont bien souvent des coopératives qui fonctionnent démocratiquement, qui paient des salaires équitables et qui offrent même des cours d'alphabétisation et des soins médicaux. »

Giannescho est persuadée de l'importance du commerce solidaire. « La consommation aveugle est sur son déclin », dit-elle. En effet, Bridgehead n'a pas cessé de croitre depuis sa fondation. Les ventes effectuées par l'ensemble des organisations de commerce alternatif se chiffrent globalement à 400 millions $. Un exemple de réussite sont les produits signés Max Havelaar (équivalent de Bridgehead en Europe) qui se sont appropriés jusqu'à 4 p. cent de la part du marché hollandais du café.

Grâce à l'initiative du GRIPQ, le café Bridgehead est maintenant vendu à la cafétéria du Shatner Building. Il était déjà servi à la cafétéria de Concordia, également désservie par Marriot, le géant de la distribution alimentaire en milieu étudiant. D'après Tamara Tiktin, de la GRIPQ, il n'a pas été trop compliqué de faire accepter la vente du café Bridgehead à McGill : « Il a suffit de leur dire que Concordia le faisait déjà. » explique-t-elle. Toutefois, en échange, Tiktin et une équipe de bénévoles ont dû prouver l'existence d'un marché pour ce café. « Nous avons fait beaucoup de sensibilisation auprès de la population étudiante. Entre 75 et 80 tasses de café Bridgehead sont vendues chaque jour. Il est cependant clair que les gens qui en boivent le font par éthique et non purement par goût. » Il y a, enfin, la question environnementale. Une plantation de café épuise un sol en trente ans et requiert beaucoup de produits chimiques. Un des partenaires de Bridgehead est précisément la coopérative mexicaine UCIRI qui pratique une culture organique. C'est un exemple de persévérance : en dix ans les membres de UCIRI ont réussi à se débarasser des propriétaires terriens qui les exploitaient impitoyablement. La coop a instauré un système qui aujourd'hui répartit plus équitablement les revenus. « Grâce à ce changement, ces paysans ont doublé leurs revenus, de 250 $ à 500 $ par année. Mais ceci s'est fait au coût de 32 chefs syndicalistes et autres » nous précise Gianneschi. En consommant quelque douze grammes de café par jour, le Canadien moyen se trouve à la onzième place au palmarès des pays consommateurs de café. Avec le café Bridgehead, il peut maintenant le faire en respectant l'éthique et l'écologie.

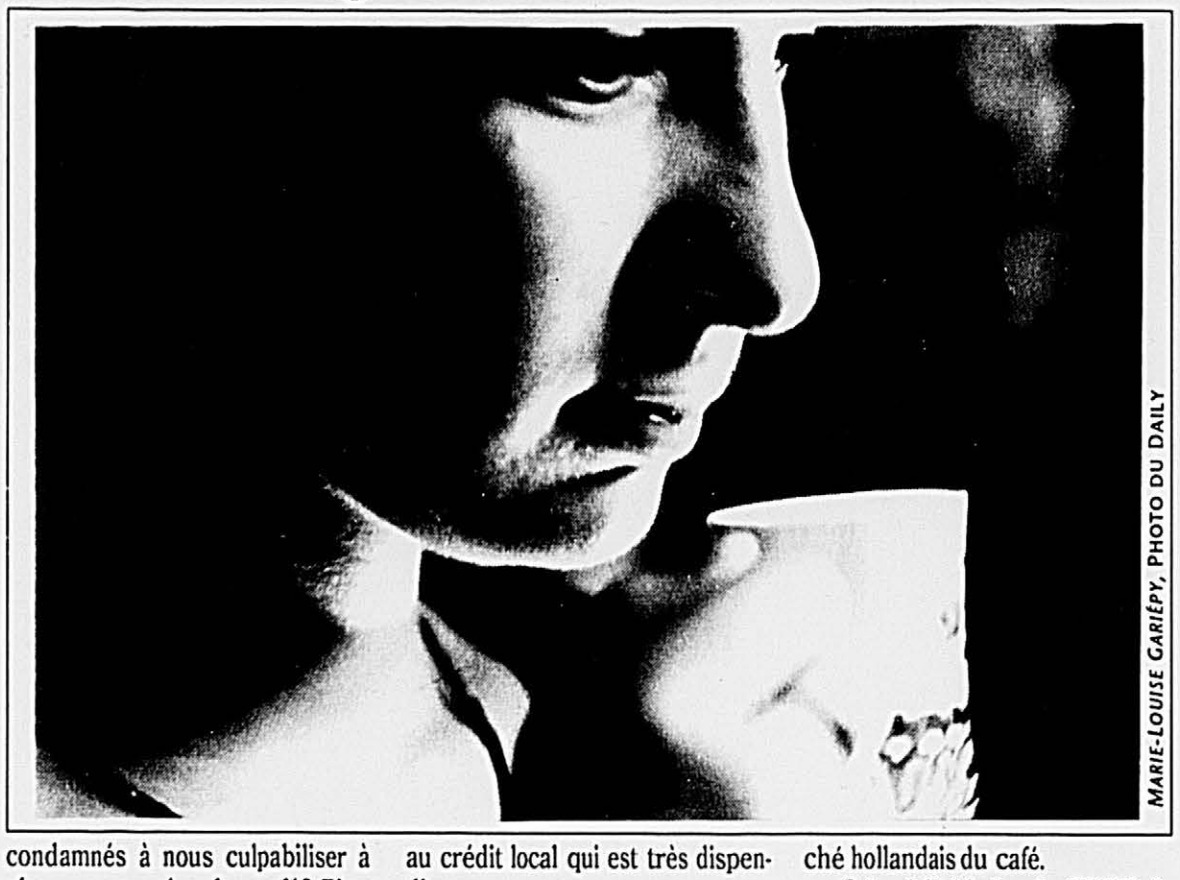

MARIE-LOUISE GARIÉPY, PHOTO DU DAILY

La tentation...

SUITE DE LA PAGE 1

son sujet. Un groupe d'étude de l'AÉUM se penchera sur la question prochainement.

Andrew Work admet que le principe de l'IPU est intéressant par opposition aux prêts actuels qu'on doit rembourser presque immédiatement après la fin des études.

Cependant, il doute que l'IPU puisse avoir un quelconque effet sur l'accessibilité aux études supérieures. Les facteurs déterminants selon lui, ne sont ni les frais de scolarité, ni les bourses, mais plutôt les valeurs inculquées par les parents et l'appartenance à une certaine classe sociale. Il cite d'ailleurs comme exemple les États-Unis où la proportion de diplômés-ées universitaires est plus grande qu'ici, malgré des frais de scolarité parfois dix fois supérieurs aux nôtres.

L'IPU verra-t-il le jour? L'IPU fait son bout de chemin dans bien des milieux, incluant les cercles gouvernementaux. Tout semble porter à croire que le projet plaît aux dirigeant-es, et que son instauration est très probable. Un débat des plus musclés s'annonce!

Les Arts du Maurier Ltée

Bourses en arts de la scène

Danse / Musique / Théâtre

18 à 30 ans

Six bourses sont offertes
- deux par discipline:
5 500 $ à un jeune artiste en début de carrière
3 000 $ à un jeune talent prometteur

Certains critères d'admissibilité s'appliquent.
Pour obtenir le feuillet de renseignements, communiquez avec Mme Claudette Daoust, Société de la Place des Arts de Montréal, (514) 285-4275

Date limite pour la réception des dossiers: **le 18 mars 1994**

Place des Arts

Résumé de la situation au Chiapas

Voilà plus de deux semaines que le Mexique est en émoi, l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) ayant paralysé l'état du Chiapas (sud-ouest du pays) lors de son offensive-surprise du 1er janvier. On se rappelle que la réaction immédiate du gouvernement mexicain avait été extrêmement violente, puisqu'au 5 janvier, l'Église catholique estimait déjà à 400 le nombre de victimes. Les mêmes ecclésiastiques estiment aussi que le 9 janvier 20 p. cent des troupes mexicaines (12 000 hommes) stationnaient au Çhiapas.

De son côté, l'AZLN a, dans un communiqué officiel, remis la semaine dernière à un quotidien local, fait le bilan de son action. L'objectif primordial de celle-ci, est-il écrit, « est de faire connaître au peuple mexicain et au reste du monde les conditions misérables dans lesquelles vivent et meurent des millions de Mexicains, et plus particulièrement nous, les Indiens ».

On estime que l'AZLN s'arme, s'organise et grandit depuis plus de dix ans, cachée dans les montagnes du Chiapas qui sont peuplées par des autochtones - Mayas, entre autres. Ainsi, dans le même communiqué, il est écrit que « les dirigeants et les troupes de l'AZLN sont en majorité des indiens du Chiapas ».

Devant la gravité des événements actuels et les répercussions négatives pour le pays au moment où l'ALENA vient d'entrer en vigueur, le président Salinas a adopté un ton plus conciliant que lors de son intervention du 6 janvier. Il avait alors exigé la reddition des rebelles. Cette fois, le président parle plutôt d'« ouvrir des voies pour la conciliation », ainsi que d'accorder des « garanties » pour que les élections générales d'août 94 se déroulent « conformément à la Constitution ». Au sujet des fraudes électorales, qui sont chose courante au Mexique, l'AZLN a réclamé « la démission du gouvernement illégitime de Carlos Salinas et la formation d'un gouvernement de transition démocratique chargé d'organiser des élections propres ». M. Salinas a, dans ce sens, mais surtout pour améliorer sa position aux yeux de l'opinion internationale, limogé le ministre de l'Intérieur, M. Patrocinio Gonzalez, ancien gouverneur du Chiapas et considéré comme un des responsables de l'oppression dans laquelle vivent les peuples indiens du Chiapas.

Sources: Le Monde, Le Devoir *et Mme Suzana du Comité chrétien pour les droits de l'Homme.*

Nation crétine

crétin, ine [krete, in]. *n.* (1754; variante de *chrétien* « innocent »)

Même le Petit ROBERT s'accorde avec l'image actuelle dont a hérité notre nouveau premier ministre.

Depuis l'élection de Jean Chrétien comme premier ministre du Canada, les critiques ne semblent plus se taire. Du beau parleur de l'ALENA à l'homme invisible de l'OTAN, il semble que tous regrettent ce choix libéral.

Certaines choses doivent être mises au clair. Chrétien, la honte du Canada? Peut-être...

Il n'en reste pas moins que ce dernier a été élu démocratiquement et majoritairement. Après tout, ce sont nous qui avons donné ce rôle public à Chrétien.

Les journaux ont cité Chrétien proclamant de sa visite en France « C'est émotionant » ou encore dévoilant les secrets de sa forme physique au sommet de l'OTAN, sans oublier les nombreuses photos, où Chrétien, en arrière-plan, se faisait tout petit.

Le camp libéral nous a vendu le « p'tit gars de Shawinigan », et nous l'avons acheté, sans possibilité de remboursement, à échanger dans quatre ans seulement. Chrétien a joué sur son accessibilité. C'est notre voisin, le p'tit gars d'à côté avec qui on a partagé son enfance, celui qui connaît notre mode de vie et nos valeurs.

Devons-nous réellement nous étonner d'un Jean Chrétien peu performant sur la scène politique internationale? Il ne s'agit pas de défauts cachés ou d'une tare soudaine développée suite à son élection. Jamais les Libéraux n'ont affirmé nous avoir donné un ambassadeur international. C'est nous qui avons fermé les yeux, sans penser aux conséquences d'élire le « p'tit gars d'à côté ».

Il faudrait se demander à quoi pensait l'électorat de Jean Chrétien le 25 octobre dernier. Sûrement pas à la représentation internationale du Canada ni à l'image que véhicule Jean Chrétien à travers le monde.

Chaque jour, Jean Chrétien transforme le journal télévisé en une série de gaffes. Honteux, honteuses, nous préférons éteindre notre télévision ou fermer les yeux devant les titres des journaux. Bref, on serait prêt-e à presque tout pour garder Jean Chrétien à Ottawa.

C'est donc dire que Jean Chrétien a été élu pour son image naïve, qui plaît plutôt à l'intérieur du Canada. Et si le personnage de Chrétien plaisait à son électorat, la raison semble simple : notre premier ministre nous ressemble.

Dure réalité. Cet homme qui semble avoir oublié d'apprendre le protocole et qui a laissé ses bonnes manières à Shawinigan, représente ceux et celles qui l'ont élu.

Voyons voir : il parle mal? À la bonne heure! Après tout, ne formons-nous pas au Québec une nation qui prétend donner des leçons de pureté de la langue à la France? Quelle déception alors lorsque celle-ci voit débarquer un premier ministre à la langue française bancale, n'est-ce pas?

Toutefois, ça serait oublier que le Québec possède un des pires systèmes d'éducation parmi les pays développés, que plus de la moitié de ses universitaires coulent un test de langue pourtant élémentaire. Si le fait de mal parler constituait un suicide politique au Québec ou ailleurs au Canada, nous n'aurions pas à avoir honte aujourd'hui d'un premier ministre qui « s'émotionne ».

Avant de se demander qui est ce personnage qu'une majorité de Canadiens et Canadiennes ont élu, explorons les éléments qui l'ont créé. N'est-il pas avant tout le parfait reflet d'un électorat qui a favorisé les bonnes intentions plutôt que les compétences et s'est laisser docilement éblouir par des promesses impossible à tenir?

Franc, dans ses échecs publics, Chrétien l'est, dans la mesure où il ne cache pas la réalité du peuple canadien. Celui-ci grogne à mi-voix, se trompe de porte (de limousine) lorsqu'il décide de son avenir et paraît mal sur la scène internationale dans ses performances économiques et politiques.

S'attaquer à l'image de Chrétien est une chose, s'attaquer à la piètre réalité canadienne en est une autre, qui a plus de mérite. En se limitant au personnage de Chrétien, on semble oublier que notre premier ministre est entouré d'un gouvernement qui pense, agit, affectant ainsi la politique domestique et internationale.

Plutôt que de critiquer le « p'tit gars de Shawinigan » et son manque d'éloquence, nous devrions nous attarder à ses actions. Aurions-nous peur de manquer d'occasions de le critiquer en s'en tenant à sa politique? Il ne faut pas s'en inquiéter, plusieurs résultats politiques sont déjà mesurables. Seattle a été un fiasco, précisément parce qu'il avait prétendu pouvoir y faire l'impossible : modifier l'ALENA. Reste à voir dans les jours à venir quel plan de création de *mcjobs* son petit livre rouge nous réserve.

Thomas Lavier, Marie-Louise Gariépy et Vannina Maestracci pour l'équipe du Daily français

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'édition du 11 janvier 1994, dans l'article de Frédéric Laurin intitulée « Offensive de démystification ». On aurait dû lire « Si Normand Beaudet avait le choix entre utiliser des armes en Yougoslavie ou retirer les forces de maintien de la paix, il opterait sans hésiter pour la deuxième option. » Nous nous excusons auprès de Normand Beaudet, auteur du livre Le Mythe de la défense canadienne.

Bureau de la rédaction: 3480 rue McTavish, suite B-03, Montréal, Québec, H3A 1X9, t/l.: (514) 398-6784 • bureau d'affaires: 3480 rue MactTavish, suite B-17, Montréal, Québec, H3A 1X9, tél.: (514) 398-6790 • no du télécopieur du Daily: 398-8318

THE McGILL DAILY

Le *McGill Daily français* encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et illustrations dont les droits avaient auparavant été réservés - incluant les articles de CUP et de la PEQ). Les opinions exprimées dans ces pages ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université McGill. L'équipe du Daily n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans ce journal.

Imprimé par David Martin Development Inc.

Le *Daily* est membre fondateur de la Canadian University Press « CUP », de la Presse étudiante du Québec « PEQ », de Publi-Peq et de Campus Plus.

Imprimé sur du papier recyclé à 20 p. cent. ISSN 1192-4608

Le *McGill Daily*
coordination de la rédaction : Dave Ley
coordination de la rédaction nouvelles : Kristin Andrews
rédaction nouvelles : Liz Unna, Afra Jalabi et Kristen Boon
rédaction culture : Melanie Newton et Pat Harewood
dossiers : Dave Austin
rédaction sciences : -
direction de la photographie : Marie-Louise Gariépy
mise en page : Kristen Peterson
relations publiques : Zack Taylor
gérance : Marian Schrier
assistance à la gérance : Jo-Anne Pickel
publicité : Boris Shedov et Lettie Matteo
photocomposition et publicité : Robert Costain

Le *McGill Daily français*
rédaction en chef : Vannina Maestracci
rédaction nouvelles : Marie-Louise Gariépy et Thomas Lavier
rédaction culture : Nicky Adle et Geneviève Billette
mise en page : Nicolas Doré

collaboration :

Laure Neuville, Frédéric Laurin, Atim Leon, François Lizotte, Martine Rainville-Côté, Jean-François Thibeault, Marie Violaine «maman»Boucher, Jean-Philippe Dionne, François Meloche, Chantelle Clements, David Kennedy, Nika Stein, Hélène Sansoucy, Francine, Jane Tremblay

français

La Chute *de Camus*

Le Geste et le verbe

Geneviève Billette

théâtre

En rupture avec la vague multimédia qui déferle sur les arts de la scène, la production française *La Chute*, présentée au Café de la Place, prouve que l'interprète demeure indubitablement la matière première au théâtre.

Ecrite à la première personne du singulier, véritable dialogue à une voix, la dernière oeuvre romanesque de Camus est éminemment théâtrale. C'est un proche de l'écrivain qui a adapté le texte pour la scène, et ce, spécialement à l'intention de Tabard.

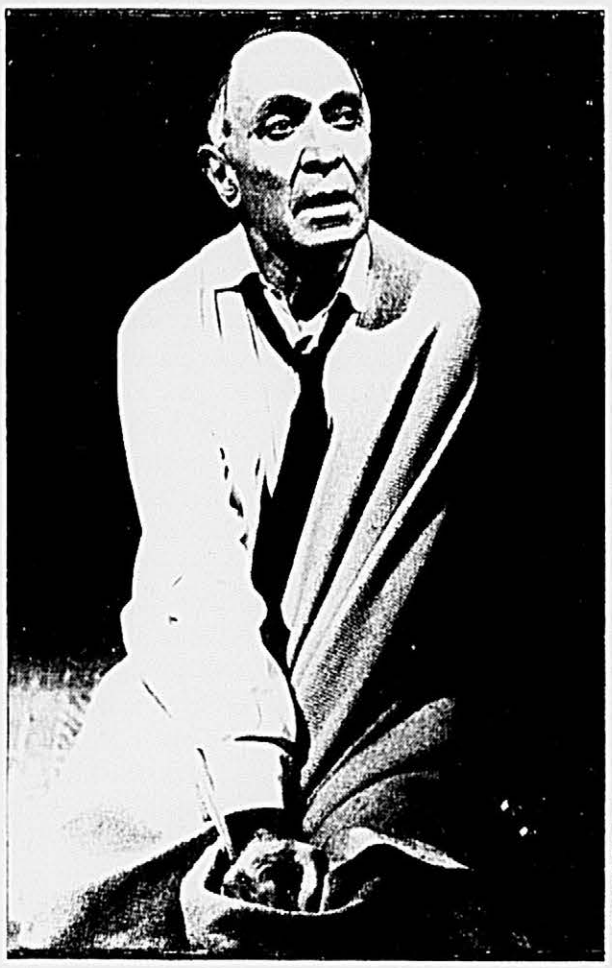

ANDRÉ LECOZ

Il est trop tard, maintenant, il sera toujours trop tard. Heureusement!

Exilé dans un bar d'Amsterdam, l'avocat parisien Jean-Baptiste Clamence raconte comment il a ignoré les cris de détresse d'une femme qui s'enfonçait dans la Seine. Hanté par ce souvenir, Clamence confesse son crime à un interlocuteur imaginaire, qui, dans la représentation, se confond avec le public.

Si Clamence n'hésite pas à faire pénitence, son geste n'est pas sans calculs. Comme le dit Camus lui-même, l'avocat déverse rapidement sa culpabilité sur toute la société: « Il a le coeur moderne, c'est-à-dire qu'il ne peut supporter d'être jugé. Il se dépêche donc de faire son propre procès mais c'est pour mieux juger les autres. Le miroir dans lequel il se regarde, il finit par le tendre aux autres. » Brillant orateur, Clamence estompe la frontière entre confession et accusation pour mieux énoncer une vérité tranchante: nous sommes tous coupables.

Le personnage de Clamence, à la fois mystérieux et exhibitionniste, représente un morceau de choix pour un comédien. Souple, intelligent, Tabard incarne avec brio l'insinuant avocat. Les gestes élégants et l'oeil fier, il traduit avec justesse tout le plaisir que goûte Clamence au jeu de la confidence. Tabard a l'expérience d'un plaideur redoutable et insuffle à l'avocat l'agilité et l'assurance du comédien chevronné.

Affichant une rare sobriété, la scène du Café de La Place n'est habillée que par trois blocs de bois et une bouteille de genièvre, qui recréent le bar d'Amsterdam, berceau des confidences de Clamence. Dans cet espace intime, Tabard a toute la liberté de savourer les mots et les idées de Camus et de les instiller au public.

Célébration du geste et du verbe, *La Chute* est une pièce exigeante, mais point aride. L'interprétation de Tabard rend hommage, avec vitalité, à l'intelligence et à la subtilité du texte de Camus.

La Chute d'Albert Camus, jouée et mise en scène par Pierre Tabard, jusqu'au 5 février 1994, au Théâtre du Café de la Place. Réservations: 842-2112.

Gravure

Monique Ch fait jaillir l'e

François Lizotte

expositions

Rue Molière, vous connaissez? Située au cœur de la Petite Italie, parallèle à De Castelnau, juste au nord de la station de métro du même nom. C'est sur cette rue, bien petite pour un si grand écrivain, qu'est situé l'Atelier Circulaire. C'est en tant qu'artiste-invitée que Monique Charbonneau y expose « 10 ans de gravure sur bois ».

La technique de gravure sur bois n'est pas nouvelle puisqu'elle serait apparue au cinquième siècle en Orient pour devenir, au quinzième siècle en Europe, l'ancêtre de notre imprimerie moderne.

Ce procédé d'impression est donc rustique : l'artiste doit creuser une simple planche de bois pour créer un relief qui, recouvert de couleur, vient, sous l'action de la presse, s'imprimer sur le papier. L'avantage réside bien sûr dans la possibilité d'un tirage multiple. Le défi repose quant à lui sur la difficulté de la technique, dont la précision est loin d'égaler celle du coup de pinceau sur la toile.

La gravure fait donc partie de cette catégorie artistique qui met l'accent sur la forme plutôt que sur la signification de l'œuvre. L'artiste est davantage préoccupée par la technique plutôt que par le sujet exprimé.

Forte d'une longue expérience — elle a notamment enseigné la gravure à l'Université du Québec à Montréal -, Monique Charbon-

Poètes de l'objectif, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos les plus éloquentes, le Daily françai

LE DAILY FRANÇAIS ORGANISE UNE RÉUNION **«SPÉCIAL RECRUTEMENT»** CE MARDI À 18H00 AU LOCAL B-03 DU PAVILLON SHATNER.

JOURNALISTES, CORRECTEURS, CORECTRICES, GRAPHISTES, INFOGRAPHES ET PHOTOGRAPHES SONT ATTENDUS INCESSAMMENT.

harbonneau
au du bois

neau fait preuve d'une solide maîtrise du bois gravé. Germain Lefebvre, ex-conservateur du Musée des Beaux-Arts de Montréal souligne le talent de Mme Charbonneau en disant qu'elle « sait user de la gouge avec une maîtrise qui se joue de la raideur et capte les subtilités du mouvement. Elle gratte la planche de bois, elle y creuse et en fait jaillir de la lumière. »

Ainsi, grâce à cette virtuosité, elle rend sa passion pour l'eau, élément nécessaire à son épanouissement quotidien, qu'il s'agisse d'un lac, d'une rivière, de la mer ou même d'une simple piscine. « J'aime l'eau, j'ai plaisir à la voir danser, j'adore y nager », avoue-t-elle, et cela se reflète bien dans cette exposition, une continuité thématique de celle présentée en 1992 à la galerie Frédéric Palardy et intitulée « Paysages d'eau ».

«L'Eau Bleue», de Monique Charbonneau

Dans cette suite aquatique, on ne retrouve pas de grands déploiements, mais une simplicité spontanée qui vient confirmer que l'art de la gravure réside dans le procédé. En effet, quoi de plus simple qu'une piscine de parterre ou qu'un baigneur? Pourtant, tout est rendu avec brio. On oublie presque que ces scènes aquatiques ont pris naissance sur une planche de bois.

L'Atelier Circulaire compte une quarantaine de membres-artistes et a célébré en 1992 son dixième anniversaire. À chaque mois, dans l'atelier de la rue Molière, des artistes du groupe ou des artistes invité-es y exposent leurs œuvres de gravure. Un déplacement qui en vaut la peine, ne serait-ce que pour voir les installations de l'atelier, ces énormes presses avec leurs engrenages. Ou encore pour aller prendre une bière au Bar Manolos, juste en face, après avoir apprécié le travail de Monique Charbonneau.

Monique Charbonneau, 10 ans de gravure sur bois, à l'Atelier Circulaire. 40, rue Molière est. Jusqu'au 6 février.

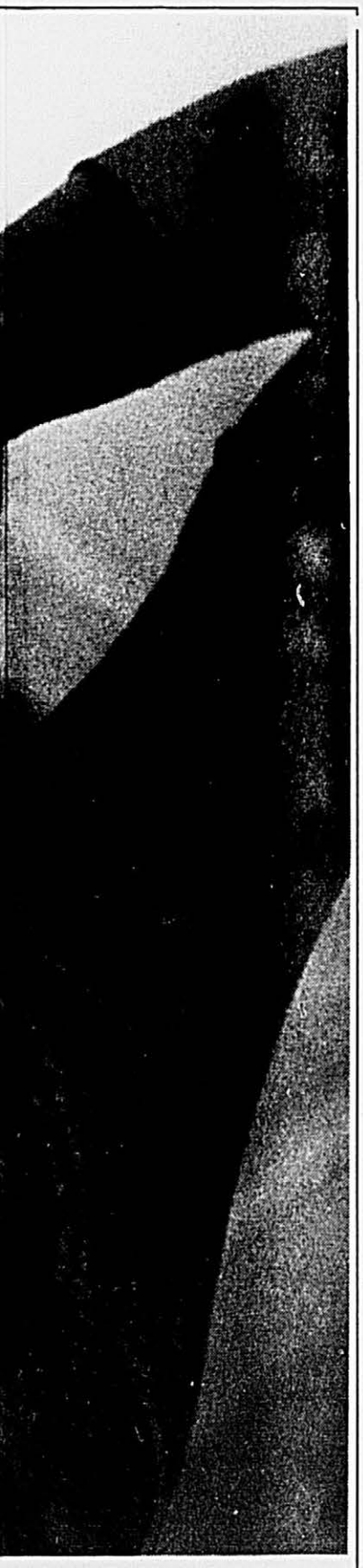

is *les publiera.* Photo de Nika Stein

Une Rivière imaginaire n'est pas une réalité inventée

Martine Rainville-Côté.

cinéma

Une Rivière imaginaire, le premier film de Anne Ardouin, montre en quoi l'espoir est le filon des rêveurs et des rêveuses. Dans ce moyen métrage la réalisatrice nous présente un prospecteur légendaire de l'exploitation minière du Québec, Roméo Céré. Il nous raconte en quoi consiste son métier. Plus qu'un personnage coloré, ce passionné de 83 ans est un héros : « Roméo est un modèle de persévérance et de ténacité et c'est un peu pour ça qu'il est dans le film. Je trouve qu'on vit dans un monde d'incertitude, on ne sait pas trop où on s'en va. Et ce que j'aime chez les prospecteurs et chez les géologues, c'est que leurs recherches comportent toujours des risques sans jamais savoir à l'avance ce qu'ils découvriront. Cependant, ils poursuivent leurs recherches. Ils sont de très grands rêveurs qui s'appuient toujours sur un certaine science, soit à la manière un peu autodidacte de Roméo ou encore selon les méthodes de géologues dont la plupart a étudié. Ces deux approches sont aussi intéressantes : le savoir du prospecteur autodidacte comme la science du géologue, leurs connaissances se complètent. » raconte Anne Ardouin. *Une Rivière imaginaire* est non seulement un documentaire instructif, c'est aussi un un magnifique portrait de l'Abitibi.

Ce coin de pays vieux de 2 milliards d'années est une région au nord du Québec tachetée de lacs (il y a même un lac Céré, en l'honneur du prospecteur Roméo Céré!). Et ce n'est pas par hasard que ce portrait porte la facture de Jean-Claude Labrecque. En 1989, Anne était assistante-monteuse pour le documentaire *Histoires des Trois* de Labrecque. Elle a beaucoup apprécié le travail de ce cameraman : « Il tourne avec beaucoup de tendresse, il aime les gens et s'intéresse à leur histoire. De plus, il aime beaucoup la vie, il s'intéresse à l'histoire du Québec, à l'histoire de la terre aussi. » D'ailleurs un jour, Jean-Claude Labrecque a dit à Anne Ardouin : « Si t'as besoin d'un *kodak*, tu me demanderas! » Son scénario écrit, elle lui en a fait parvenir une copie : « Je le voulais parce qu'il est bon à la caméra à l'épaule et parce que ça devait être très bien fait. Je savais qu'il faudrait développer toute une texture parce que juste des roches, c'est pas mal gris. » Anne a été bien servie car Jean-Claude a fait de la magie à l'aide de ses filtres : les paysages sont d'une splendeur quasi irréelle et les roches sont colorées!

Ce film a l'allure d'un docu-fiction à cause des conditions de tournage : « Lettre à l'appui du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec en main, je suis rentrée malgré les difficultés du milieu et j'ai défendu le point de vue de mon film. Nous avons eu trois semaines pour le tournage. » raconte Anne. Et malgré tout, elle a réalisé un documentaire captivant : « J'ai voulu faire ressortir plusieurs associations entre les images et les sons, plusieurs associations d'idées afin d'exprimer la richesse de la dualité qui existe entre le contenu énigmatique de ces roches et les rêves des prospecteurs, géologues qui défendent leurs projets de prospection auprès d'investisseurs à la recherche d'importants gisements. »

En 50 minutes, *Une Rivière imaginaire* transporte l'assistance en région minière pour lui faire rencontrer les personnages de ce milieu : les prospecteurs Roméo Céré mais aussi Pierre de Chavigny et Ulric-Roger Ratté qui se confrontent parfois à la science du géologue Gérald Thériault, sans oublier Marie Blacksmith qui interprète leur méthode de travail selon de vieilles légendes amérindiennes.

La richesse du traitement de ce film va au-delà de son sujet. En plus de se familiariser avec les rêves de Roméo Céré, on ne manque pas d'apprécier le remarquable travail de la jeune réalisatrice Anne Ardouin sans oublier la beauté des images prises par Jean-Claude Labrecque.

Que vous connaissiez ou non de l'exploitation minière, *Une Rivière imaginaire* de Anne Ardouin vous initiera à la ruée vers l'exploration!

JEAN-CLAUDE LABRECQUE

Roméo Céré, prospecteur

À l'affiche au cinéma Parallèle du 13 au 19 janvier à 19h15. Ce film sera également à l'affiche lors des 12èmes Rendez-vous du Cinéma québécois le mercredi 9 février. C'est à surveiller!

Rencontre du géné-type

Entrevue avec Guy Rouleau, chercheur primé de McGill

entrevue

Marie-Louise Gariépy

Le docteur Guy Rouleau a été nommé scientifique de l'année 1993 par l'équipe de l'émission *Aujourd'hui la science* de Radio-Canada pour avoir fait deux importantes découvertes au cours de l'année (voir l'encadré). Le *McGill Daily français* l'a rencontré afin de connaître davantage ce prolifique chercheur de 36 ans.

« Moi, quand j'étudiais au niveau sous-gradué, je voulais faire de la recherche. Mes professeurs m'ont dit d'aller en médecine parce que là au moins j'aurais une job. » D'abord étudiant en biochimie à l'université d'Ottawa, il opte donc pour la médecine. C'est à Montréal qu'il complète son internat en neurologie, à l'Hôpital général. Par la suite il fait son doctorat à l'Université Harvard, à Boston.

Bien que les offres d'emploi ne manquent pas aux États-Unis, il décide de revenir travailler à Montréal. « J'aime le fait de vivre en français. J'ai trouvé ça assez pénible de vivre à Boston parce qu'il n'y a pas là-bas toutes les choses que l'on prend pour acquises, comme la nourriture ou les activités culturelles. » Depuis 1989, il travaille au centre de recherche en neurosciences de l'Université McGill et de l'Hôpital général de Montréal, où il dirige un laboratoire d'une vingtaine de personnes. Il est de plus très optimiste sur sa condition de chercheur à Montréal. « Je ne pense pas que je pourrais avoir plus ailleurs. J'ai été bien accueilli par l'université, l'institut de recherche et l'hôpital d'un point de vue espace et infrastructure, et pour les fonds, ce n'est pas un problème ».

Le Dr Rouleau reçoit des fonds du gouvernement mais aussi des associations de malades. Cette dernière source de financement se situe surtout du côté des États-Unis et finance les deux tiers des dépenses encourues par les recherches. « Il faut se rappeler que j'ai eu beaucoup de succès et quand tu as du succès, c'est plus facile d'obtenir de l'argent et de l'espace, admet-il d'un air entendu. En général, il n'y a pas beaucoup d'argent disponible pour la recherche au Canada comparativement aux États-Unis, ou même en Europe. Toutefois, il y a de l'argent; c'est pas comme s'il n'y avait rien. C'est vrai qu'il n'y en a pas beaucoup et que des gens qui ont de bons projets, qui font du bon travail, ne peuvent avoir d'argent. »

Malgré la facilité avec laquelle il réussit à obtenir des fonds pour ses recherches, le Dr Rouleau n'en déplore pas moins la façon dont le gouvernement distribue son argent aux personnes présentant des projets de recherche. « Les fonds sont octroyés pour une période de deux à trois ans. Cependant, j'ai un an et quatre mois pour faire mon renouvellement. J'ai donc deux ans de fonds, mais un an et quelques mois pour avoir des résultats. La recherche, ça bouge très lentement et j'ai déjà perdu des fonds de recherche parce qu'on a pas pu produire assez rapidement étant donné cette échéance sévère. C'est un gros problème. » Il souligne toutefois que les associations de malades sont plus patientes, vu leur intérêt dans des recherches spécifiquement axées sur leur maladie. Il arrive donc a obtenir suffisamment d'argent.

Le prix accordé par la Société Radio-Canada n'aidera pas financièrement les recherches du Dr Rouleau puisqu'il n'est qu'honorifique. Que signifie un tel prix? « C'est un velours, c'est plaisant, valorisant. C'est pas la fin du monde mais ça motive les gens du laboratoire et ça aide à nous rendre plus connus. » Il insiste sur la collaboration qui se cache derrière ce prix. « C'est un travail de longue haleine qui implique trois groupes. On n'est qu'un morceau, un morceau important. Disons qu'on représente le tiers du travail. » En effet, il a collaboré avec des équipes de Paris, Boston et Chicago.

Le travail du Dr Rouleau touche un domaine scientifique que les média ne cesse de traiter : la génétique. Les débats éthiques qu'elle soulève passionnent chroniqueurs et chroniqueuses, éditorialistes et compagnie. Pour sa part, le Dr Rouleau considère que la branche de la génétique qu'il explore ne soulève aucun débat. « Je pense que ce que je fais est plutôt noble. C'est dans la tradition médicale. Trouver des causes de maladies, c'est mon but pur et simple. C'est un but supporté par la société; il n'y a pas de problèmes éthiques. Les retombées éthiques qu'il peut y avoir, ce n'est pas à moi de les trancher, c'est à la société de le faire. »

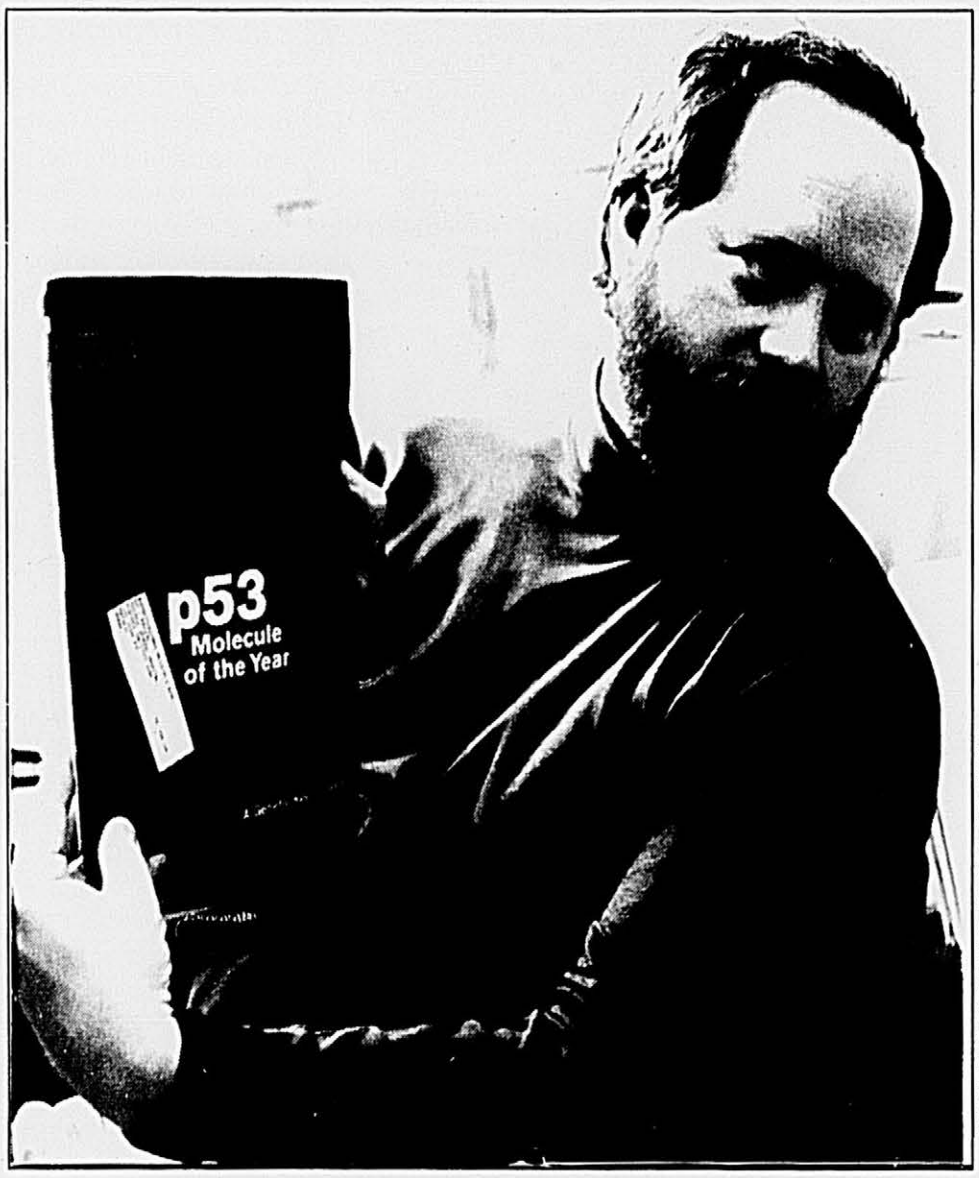

CHANTELLE CLEMENTS, PHOTO DU DAILY

Le Dr Guy Rouleau, scientifique de l'année 1993 selon Radio-Canada

Toutefois, avec les découvertes du Dr Rouleau, des tests peuvent être mis au point et des femmes enceintes qui subissent ces tests peuvent savoir si leur enfant possède le gène défectueux en question. Cela fait, doivent-elles avorter d'un enfant qui développera une maladie mortelle dans quarante ou cinquante ans? La réponse n'appartient pas au Dr Rouleau. « Encore une fois ce n'est pas à moi de décider si les tests doivent être appliqués ou pas. »

La recherche en génétique avance très vite. Le Dr Rouleau voit déjà l'avenir de cette science d'un œil méfiant. « Je suis en faveur de limites très strictes. Il y a beaucoup de domaines où la génétique peut permettre l'intrusion de groupes ou de compagnies dans la vie privée des gens. Par exemple, une compagnie d'assurance-vie pourrait refuser telle assurance parce qu'une personne possède tel gène. C'est de la science-fiction mais cela s'en vient très rapidement. D'autre part, il y a de bonnes choses qui peuvent en découler. Par exemple, Il y a des gènes qui prédisposent à des maladies pulmonaires terribles chez les gens exposés à l'amiante. Peut-être qu'avant de travailler dans une mine d'amiante, on devrait tester la personne. »

Pour ceux et celles qui veulent tenter de travailler dans la recherche, le Dr Rouleau se montre plutôt encourageant. « C'est possible d'avoir une belle carrière en science. C'est certainement un travail qui est très fascinant. » De plus, selon lui, la science offre d'autres débouchés intéressants tels l'enseignement et le travail dans les institutions. La science « c'est aussi une façon de penser », ajoute-t-il en guise de bienvenue aux philosophes.

Les deux gènes découverts par le Dr Rouleau

Le premier gène découvert par l'équipe du Dr Rouleau est celui qui est associé à la sclérose latérale amyotrophique (SLA) dans sa forme génétique (un cas sur dix). Cette maladie, qu'on appelle aussi la maladie de Lou-Gehrig, n'est pas tellement rare puisqu'elle affecte une personne sur mille (formes non-génétiques incluses).

Les neurones moteurs d'une personne atteinte de la SLA dégénèrent sur une période de quelques années, causant éventuellement la mort. La personne malade ne perd cependant que ses facultés motrices, la SLA n'affectant pas ses facultés intellectuelles; elle demeure donc consciente de sa lente dégénérescence jusqu'à la fin. L'enfant d'une personne atteinte de la forme génétique de la SLA a une chance sur deux de développer cette maladie, qui n'apparaît que vers la quarantaine.

Ce gène découvert par le Dr Rouleau fabrique un enzyme qui cesse d'être produit chez ceux et celles qui développent la SLA. Cet enzyme est impliqué dans le processus de traitement des radicaux libres - des molécules d'oxygène extrêmement réactives qui abiment les cellules si elles ne sont pas éliminées. La découverte du Dr Rouleau est d'autant plus importante que la SLA est associée à d'autres maladies (comme le Parkingson et l'Alzeimer) qui seraient aussi causées par des radicaux libres. De plus, notons que les radicaux libres seraient impliqués dans le processus de vieillissement normal.

Le second gène découvert par le docteur Rouleau et son équipe est celui causant la neurofibromatose de type 2 (NF2). Cette maladie prédispose très fortement la personne atteinte à développer un cancer du cerveau. Un individu sur 35 000 développera ce genre de maladie, ce qui rend la NF2 plus rare que la SLA. Cependant, malgré sa rareté, la NF2 provoque le développement de certaines tumeurs - méningiome, schwannome et épendymome - qui représentent 30 p. cent de toutes les tumeurs cervicales humaines. Donc, ce genre de tumeurs touche entre une personne sur 500 et une personne sur 1000. Le gène de la NF2 fait partie d'une classe de gènes nommés oncogènes, dont une poignée seulement ont été identifiés depuis leur découverte en 1983.

Les annonces peuvent être placées par l'intermédiaire du bureau d'affaires du Daily, local B-17 du Centre universitaire, ouvert de 9h00 à 14h00, avant 14h00, deux jours avant la publication.

Étudiant-es de McGill (avec carte étudiante valide) : 3,50$ par jour, 4 jours consécutifs et plus, 2,75$ par jour (11,00$ par semaine). Employé-es de McGill (avec carte du personnel) : 4,50$ par jour, 4 jours consécutifs et plus, 3,75$ par jour (15,00$ par semaine). Grand public : 5,00$ par jour, 4 jours consécutifs et plus, 4,25$ par jour (17,00$ par semaine). Des frais supplémentaires peuvent survenir. Les prix n'incluent pas les taxes de vente (TPS et TVQ). Pour de plus amples informations, venez en personne à notre bureau ou appelez au 398-6790 - ***VOUS NE POUVEZ PAS PLACER VOTRE ANNONCE PAR TÉLÉPHONE.***

VEUILLEZ VÉRIFIER VOTRE ANNONCE LORSQU'ELLE APPARAÎTRA DANS LE JOURNAL. *Le Daily ne se tient pas responsable des erreurs ou des conséquences que pourraient entraîner ces erreurs. À votre demande, nous réimprimerons votre annonce si cette dernière était incorrecte par notre faute. Le Daily se réserve le droit de ne pas imprimer certaines annonces.*

1 - LOGEMENT

Tired of trekking to school in -30 weather? 3½ for rent on Milton (Aylmer) - 2 min to school 2 levels. hdwd flrs. lots of storage. freshly painted bright living room Elec & heat not incl. $485 mth available immediately 282-7764

Looking for roommate to share 5½ Plateau apartment. Huge very private room. Available Jan. 22. 15-23 weeks. 250/month. 982-0953.

ADVERTISE – 398-6790

Heart of Downtown

Beautifully renovated, apts. at a reasonable price. 3½, 4½ available. Call: 284-5650 or 849-3897, for more info.

2 - DÉMÉNAGEMENT / ENTREPOSAGE

Moving/Storage. Closed van or truck. Local and long distance. Ott-Tor-Van-NY-Fla. 7 days 24 hours. Cheap. Steve 735-8148.

3 - AIDE DEMANDÉE

SpringBreak in Florida for $100 or for free! Discounts for yer friends! Skg. 1or2 students to help w ads/promotion 3-5hrs/wk Info-call Jon 849-0593 or 931-9544 BTW 7–9pm.

SUMMER JOBS. Applications are now being accepted for summer jobs on cruiseships, airlines and resorts. No experience necessary. For more information send $2 and a self-addressed stamped envelope to: World Wide Travel Club, 5334 Yonge Street, Suite 1407, Toronto, Ontario M2N 6M2.

5 - TRAITEMENT DE TEXTE / MISE EN PAGE

Success to all students. WordPerfect 5.1. Term papers, resumés, applications. 27 yrs. experience. $1.75/D.S.P., 7 days/week. Campus/Peel/Sherbrooke. Paulette/Roxanne 288-9638-288-0016.

Word-processing of term-papers, reports, theses etc. Word-Perfect 5.1, Laser printer. 8 years experience. Fast, professional service. Good rates. Close to McGill. Brigitte 282-0301.

A 20 yr. proven, job-targeted, customized CV: top consulting, format & print effects. Bilingual/diskette option. (ACCIS FORMS) Result Résumés: 481-7049.

6 - SERVICES OFFERTS

TOTAL RECALL. Develop a photographic memory quickly and easily, while having lots of fun. Cut study-time in half. In 30 min, your memory will improve by 500%, or your money back, no questions asked. For an experience you will not soon forget, call 466-7264 (Info+reservations).

Resumés by MBA's. Student rates. Better Business Bureau member. 3000+ students served. Owner worked for Proctor & Gamble, Heinz and General Foods. 939-2200. Prestige (on Guy).

7 - À VENDRE

Wedding Dress. Long sleeves. Scoop neck. Chiffon & Lace. White. Size 7/8. 486-4198 7–9pm Best offer.

Wedding Dress. Ivory-white. All silk. Long sleeves. Off-shoulder. Little pearls on sleeves. Short train that hooks up. Size 9-10. Excellent condition. 332-1731.

12 - MESSAGES PERSONNELS

McGILL NIGHTLINE

Need the hockey scores? Tell us your predictions! Call McGill Nightline from 6pm to 3am, 7 days a week at 398-6246. We missed you!

13 - COURS / ÉDUCATION

Score well on the LSAT, GMAT, or GRE! Our preparation courses which use a unique approach have been used successfully by thousands since 1979. Call 1-800-567-7737.

Come and practice your French with francophones. Club Half and Half. Tel 465-9128.

14 - AVIS

The Newman Centre welcomes you. Wknd masses 5pm Sat., followed by supper, and Sun. 11am. Join in for fun activities. 3484 Peel or call 398-4106 or Sheri 954-8823.

LBGM Weekly discussion groups: Wed. Bi-group 5:30, 5th flr. Eaton Bldg. Fri. Coming Out 5:30, General 7:00, both at UTC, 3521 University. All welcome.

Questioning your sexuality? Or do you have any other concerns and need to talk? Call the LBGM Peer Counselling Line at 398-6822 Mon. to Fri. 7 to 10 pm.

Welcome Back! Why not come walk with us? Walksafe is here for you., 7 nights a week, Sun-Thurs 5:00PM to 12:30AM, Fri&Sat 5:00PM to 2:30AM. 398-2498.

16 - MUSIQUE

Musicircle School is looking for vocal/piano teacher. Please call Tanya for interview at 696-8742. Guitar teacher also needed.

CIBLEMARK INC.

ATTENTION 2ND YR STUDENTS

F-T REGIONAL COORDINATOR POSITION AVAILABLE MAY 1/94

SEE McGILL RECRUITMENT CENTRE.

Peel Pub

ailes

9¢

LUNDI à VENDREDI
15H - À LA FERMETURE

LA TAVERNE
1107 STE-CATHERINE O.
844-6769

McGill

Vice-Principal(e) (Enseignement)

L'Université sollicite des mises en candidature et candidatures pour le poste de vice-principal(e) (enseignement). Le (la) titulaire, qui entrera en fonction le 1er août 1994, sera nommé(e) pour un mandat renouvelable de cinq ans.

Relevant du principal, le (la) vice-principal(e) (enseignement) a sous sa responsabilité 12 facultés, ainsi que les bibliothèques, le Centre d'éducation permanente, le doyen des services aux étudiants, le service des admissions, le registrariat, les Études d'été, le Centre d'enseignement supérieur, le Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes, le Centre de communications pédagogiques, les Presses universitaires McGill-Queen's et le Musée Rutherford.

Les candidat(e)s doivent détenir des titres universitaires appropriés, posséder une expérience administrative pertinente et bien maîtriser l'anglais et le français.

Conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur l'immigration, cette offre s'adresse en premier lieu aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s.

L'Université McGill souscrit à l'équité en matière d'emploi.

Les propositions de candidatures et candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et, si possible, du nom de trois répondants doivent parvenir avant le 15 février 1994 à:

Monsieur David Johnston
Principal et vice-chancelier
Université McGill
845, rue Sherbrooke ouest
Montréal, (Québec) H3A 2T5

Code Civil vs liberté de presse

actualité

Frédéric Laurin

Le 1er janvier dernier entrait en vigueur le nouveau Code civil du Québec, dépoussiéré, modernisé, actualisé et nettoyé de toutes ses petites incongruités. Dans tout ce processus généralement vu comme bienfaisant et nécessaire se sont introduits insidieusement trois petits changements qui pourraient contraindre le travail des journalistes et porter atteinte à la liberté de presse. « Certains articles du nouveau Code civil sont assez dangereux dans la mesure où une interprétation trop restrictive des juges en regard du droit à l'information pourrait être catastrophique », soutient Alain Saulnier, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

Il y a d'abord l'article 35 du nouveau Code Civil : « Toute personne a droit au respect de sa réputation et de sa vie privée. Nulle atteinte ne peut être portée à la vie privée d'une personne sans que celle-ci ou ses héritiers y consentent ou sans que la loi l'autorise. » En d'autres mots, cela signifie qu'il sera dorénavant impossible de faire de la recherche sur un individu, décédé ou pas, même si l'information recherchée est d'intérêt public.

L'article 36 poursuit sa définition - dorénavant élargie - de la vie privée : « Peuvent être notamment considérés comme atteintes à la vie privée le fait de « capter ou d'utiliser » l'image ou la voix d'une personne lorqu'elle se trouve dans ses lieux privés, ainsi que de « surveiller sa vie privée de quelque moyen que se soit. » Le quotidien *The Gazette* avait démontré, par des photos prises sur le vif, que certains juges de la court municipale de Montréal prenaient des vacances sur les heures de travail. « C'était la seule manière d'établir une preuve complètement bardée! », se défend Alain Saulnier. L'article 36 aurait interdit une telle enquête.

Enfin, l'article 3018 réduit considérablement les moyens d'investigation des journalistes « Nul officier ne peut utiliser les registres pour fournir à quiconque une liste des propriétaires inscrits sur le registre foncier, une liste des biens immeubles qu'une personne possède ou une liste des créanciers hypothécaires. De plus, aucune recherche dans le registre foncier effectuée à partir du nom d'une personne n'est admise à moins qu'elle ne porte sur un immeuble situé en territoire cadastré (...) »

André Noël, journaliste pour *La Presse*, déplore particulièrement cet article du Code : « Souvent, on fait des enquêtes sur des transactions ou des individus et il existait un système dans les bureaux d'enregistrement de Montréal et de Laval qui s'appelle l'index aux noms et qui nous permettait de fouiller les transactions immobilières à partir du nom d'une personne. J'ai utilisé cela pour faire mes enquêtes sur le dézonage des terres agricoles à Laval. À partir des noms de certains grands propriétaires, j'ai pu voir toutes les transactions qu'ils avaient faites. Malheureusement, le nouveau Code civil interdit l'index aux noms. »

André Noël a aussi pu découvrir que la Balmet, cette usine de batteries située à St-Jean-sur-Richelieu, s'était mise sous la protection de la loi sur la faillite pour ne pas payer le nettoyage de ses installations ni les dédommagements aux gens qu'elle avait contaminés à St-Jean. Grâce à l'index aux noms, André Noël a pu retracer les résidences des propriétaires de la Balmet. « Il était intéressant de montrer le contraste entre les gens qui avait été contaminés, souvent des pauvres dont la maison ne valait plus rien, et les propriétaires vivant dans de grosses baraque à Westmount qui se mettaient sous la loi de la faillite », explique André Noël.

Pour Saulnier, la situation est grave et concerne tous les média, même les journaux étudiants : « C'est à peu près toutes les facettes de notre travail qui sont en cause. Ce dont on parle ici, c'est à la fois la captation de photo et de son; c'est le fait d'écrire sur quelqu'un sans son consentement et de surveiller sa vie privée. Ça commence à être beaucoup. »

Le président de la FPJQ souligne qu'il aurait fallu rajouter aux trois articles du code en cause la précision suivante : « à toutes fins autres que l'information légitime du public ». « L'information légitime du public peut parfois nous amener à faire des choses qui sont peut-être pas « catholiques ». Mais, sans ça des histoires comme le Watergate ne seraient jamais sorties aux États-unis. Si le journalisme est pratiqué de façon professionnelle, correcte et respectueuse du droit à la vie privée, il faut faire attention de ne pas s'empêcher de défendre le public avec de l'information qui est d'intérêt public », de rajouter Saulnier.

Si le problème semble important, on note cependant peu de sensibisation au sein du milieu journalistique face à ces nouvelles contraintes. Au Conseil de Presse, dont le rôle est d'assurer l'accès à l'information et la protection des sources, on indique qu'aucune demande de la part des membres ou du public sur la question du nouveau Code civil n'a été faite.

Les journalistes peu informés? « On va être honnête : on s'en est fait passer une petite vite. Ça nous est passé sous le nez sans qu'on s'en aperçoive et, malheureusement, il est trop tard pour changer un Code Civil entré en vigueur le 1er janvier! », se plaint Alain Saulnier.

Il souhaite néanmoins la création d'un fond juridique multimédia au Québec afin de contrecarrer les effets potentiellement pervers des nouvelles dispositions du Code civil. « Actuellement, le problème, c'est que chaque journaliste ou chaque médium, isolément, se retrouve en cour à un certain moment donné pour défendre un dossier où il est accusé de diffamation par exemple. Et, comme on ne se parle pas beaucoup entre les média - parce qu'on est souvent en concurrence - et surtout parce que chaque entreprise à elle seule n'a pas suffisamment d'argent, on laisse tomber certaines causes. Conséquence : la jurisprudence risque de se développer de manière défavorable à l'exercice du droit du public à l'information et de la liberté de presse. », explique-t-il.

Le fond juridique multimédia permettrait, dès qu'un journaliste est attaqué, d'intervenir rapidement pour que la jurisprudence qui va se développer à partir du nouveau Code civil aille dans le sens des intérêts de la liberté de presse. D'ailleurs, la FPJQ tiendra au cours du mois prochain une réunion avec toutes les entreprises de presse et organisations de journalistes qui seraient intéressées à créer ce fond.

Associations d'étudiant(e)s internationaux

Création d'un comité provincial

actualité

Jean-François Thibault

Plusieurs associations d'étudiantes et d'étudiants étrangers sont actuellement en pourparlers afin de créer un comité-conseil inter-universitaire. Ce futur comité aurait pour mandat de discuter et de trouver des solutions aux problèmes auxquels est confrontée la clientèle étrangère des universités du Québec.

« Dans nos réunions cet automne, on a réalisé que les étudiants étrangers avaient des problèmes spécifiques concernant les frais de scolarité et les permis de travail. Par exemple, leurs frais de scolarité sont trois fois plus élevés que ceux des étudiants canadiens », précise Deborah Gomes, initiatrice des rencontres pour la formation du comité. En effet, une personne étrangère étudiant à McGill doit payer environ 6 000 $ par année en frais de scolarité.

De plus, selon les informations obtenues par Mme Gomes auprès d'étudiantes et d'étudiants étrangers, Québec aurait l'intention de couper ses subventions aux étudiantes et étudiants venant de pays francophones. « Si le gouvernement coupait les subventions, ce serait trop difficile pour les étudiants étrangers francophones de financer leurs études », ajoute Mme Gomes. Aux ministères de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, des fonctionnaires nous ont déclaré qu'ils n'étaient pas au courant de cette rumeur.

Ces subventions sont des bourses d'études qu'accorde le gouvernement du Québec à certains étudiants et étudiantes de pays francophones (des quotas limitent leur nombre, à l'exception de la France). Ces bourses d'études, « prix d'exonérations » dans le langage bureaucratique, leur permettent de payer des frais de scolarité identiques à ceux que paient les étudiantes et étudiants canadiens.

L'autre problème majeur auquel font face la clientèle étudiante étrangère est le permis de travail. Actuellement, il lui est impossible de travailler au Canada, sauf sur les campus universitaires. Deborah Gomes précise pour sa part que, tout comme leurs collègues canadiens, les étudiantes et étudiants étrangers ont aussi besoin de travailler pour payer leurs études.

Les pourparlers pour la création de ce comité ont débuté en novembre dernier entre diverses associations d'étudiantes et étudiants étrangers provenant des universités McGill, Concordia, Sherbrooke, Laval, Hull et Chicoutimi.

Au cours des prochaines semaines, d'autres rencontres auront lieu. Rachid Habani, membre de l'Union étudiante africaine de McGill, précise que « les prochaines réunions serviront à créer officiellement le comité, mettre en place l'organisation, établir les objectifs et les stratégies afin de mieux défendre les intérêts des étudiants étrangers ».

ACTIVITÉS

La réunion du comité de la SSMU sur l'environnement aura lieu le mercredi 19 Janvier à 15h, Union 310. Pour renseignements: 333-2877.

♦

Amnesty International McGill se réunit tous les mardis à 6h30 aun Union 435. Pour plus de renseignements : Union 410 ou 398-1209.

Ecrivez une lettre, sauvez une vie!

♦

Le *McGill review of interdisciplinary Arts* accepte les travaux des étudiantes et étudiants de premier cycle pour son premier numéro jusqu'au 21 Janvier. Ces travaux doivent être interdisciplinaires. Pour renseignements demander Mitra au 844-4907 ou Gibran au 982-5009.

♦

Le groupe de sensibilisation à l'Amérique latine se réunira mardi 18 Janvier à 17h dans le local 425 du pavillon Shatner.

♦

Le département d'histoire présente le Professeur Gregory Baum de l'Université McGill qui parlera à propos de "L'Eglise et l'Etat en R.D.A.", le 18 Janvier à 16h. La conférence aura lieu à la maison Thomson au 3650 McTavish.

♦

Le 18 Janvier à 19H30 au pavillon Leacock 132 aura lieu la projection de « Peacekeeper at war » de Martin Duckworth. Le film sera suivi d'une discussion : Canada, Peacekeeper or War Profiteer?

♦

McGill Québec vous invite au théâtre le Jeudi 27 Janvier prochain. Nous irons voir True West (v.f.) à la NCT. Ouvert à tous et toutes. Prix des billets : 11$. Pour renseignements ou billets communiquer avec McGill Québec au 284-5537.

♦

La fraternité médicale mixte de McGill présente « The new view of alcoholism and chemical dependence » avec le Dr. W. Barakett aujourd'hui à 6h30 au pavillon McIntyre 522. De la nourriture sera servie.

♦

Le 26 Janvier à 19h30 aura lieu avec le Révérend B. Parke et Valérie Broege « An evening with Flannery O'Connor ». La discussion se basera sur les courtes fictions de l'auteure et sur son histoire « Everything that rise will converge ». Le groupe se rencontrera à l'Eglise Unitarienne de Montréal, 3415 Rue Simpson. Pour renseignements : 935-1522.

RECHERCHÉ(E)!

Le* McGill daily français *est à la recherche d'une personne assez dynamique pour s'occuper du « marketing » du Daily : recherche de commanditaires, publicité, stratégie de marketing, etc.

On vous met au défi de relever le défi!

Si tu n'es pas journaliste, on s'en contrebalance!